



Entretien annuel et reclassification

Par **beli**, le **12/01/2011** à **21:17**

Bonjour,

je travaille dans un etablissement scolaire privé géré par l'OGEC, en novembre dernier nous avons eu un entretien annuel d'activité ; lors de celui-ci, mon employeur m'a indiqué ma reclassification et j'étais d'accord avec ce qu'il me proposait (j'ai pris soin de noter cette reclassification sur le support d'entretien qui a été signé des deux parties). Seulement lors de la remise de ma fiche de reclassification quelques jours plus tard, rien de correspondait à ce qui avait été dit et convenu lors de l'entretien. Je souhaiterai savoir quel document est de valeur? a savoir ce qui est sur le support de l'entretien et qui a été signé ou la fiche que l'on m'a remis et qui ne correspond en rien avec ce qui était convenu?

J'ai indiqué cela à mon employeur mais pour lui c'est la fiche de reclassification qui compte car sinon il ne peut pas me payer . Que puis-je faire? Quels sont mes droits?? Quel recours puis-je engager?